

2) faire passer la valeur des envois d'aliments non céréaliers (poisson, lait en poudre, graines de colza, haricots, oeufs en poudre et boeuf) à environ 45 millions de dollars par année en 1975-1976 et 1977-1978 inclusivement;

3) porter à environ 20 p. 100 la part de l'aide alimentaire acheminée par les voies multilatérales;

4) réaffecter une somme de 50 millions de dollars pendant l'année en cours pour porter à environ 173 millions de dollars les engagements d'envois immédiats d'aide alimentaire aux pays les plus démunis.

Conformément à ces engagements, le Canada affectera, en 1975-1976, quelque 280 millions de dollars à l'aide alimentaire et aux frais de transport qu'elle entraîne, en vue d'aider les pays les plus durement touchés par les pénuries alimentaires. Cette somme représentera 30 % des crédits totaux de 933 millions de dollars que le Canada propose de consacrer au développement international pour l'année financière 1975-1976.

ASSISTANCE MULTILATERALE

Les crédits au titre de l'aide alimentaire acheminée par les voies multilatérales, particulièrement par l'entremise du Programme alimentaire mondial (PAM), sont accrus considérablement. C'est là le signe d'une réorientation majeure du programme canadien d'aide alimentaire.

Ces crédits totaliseront 98.5 millions de dollars au cours de la présente année financière, soit plus de quatre fois les 21.1 millions de dollars affectés à ce titre en 1974-1975.